

Paie^ment en ligne PayFiP

La Direction g^{en}erale des finances publiques permet aux usagers des collectivites de payer en ligne les frais lies aux activites periscolaires.

1. Vous munir de votre Avis des sommes a payer et de votre carte bancaire
2. Aller sur le site <https://www.payfip.gouv.fr>, puis cliquer sur le bouton **PAYER VOS FACTURES PUBLIQUES** .
3. Renseigner l'identifiant de la structure publique. L'identifiant de la commune de Boisemont est : **038384**
4. Suivre les instructions.

Documents

[Notice paiement des factures en ligne avec TPI](#)

Liens utiles

[Payer en ligne](#)